

Communiqué de presse

Paris, lundi 26 mars 2018

Jean-Marc MORMECK se réjouit que le Groupe BARBOTTEAU rejoigne la liste de nos entreprises partenaires mobilisées pour l'emploi, la formation professionnelle des jeunes ultramarins dans l'Hexagone mais également dans les Outre-mer.

Lundi 26 mars 2018, la Délégation interministérielle à l'égalité des chances des français d'Outre-mer et le Groupe BARBOTTEAU ont signé une convention pluri-annuelle qui permet aux jeunes candidats d'accéder sur notre plateforme EGALITE-EMPLOI.ORG à des offres d'emploi, de formation professionnelle et de stage situées dans les Outre-mer. Nos dizaines d'entreprises partenaires comme Accenture, Auchan, Carglass, EDF, la Fnac, Orange, la BRED, etc s'engageaient dans les précédentes conventions à proposer des offres dans l'Hexagone mais également depuis janvier dernier dans les Outre-mer. Jean-Marc MORMECK se réjouit qu'un groupe local comme le Groupe BARBOTTEAU se mobilise également pour l'emploi et la formation professionnelle des jeunes ultramarins dans les Outre-mer.

Par l'accord qui a été signé ce lundi 26 mars 2018 par Monsieur Jean-Marc MORMECK, Délégué interministériel à l'égalité des chances des français d'Outre-mer et Monsieur Jean-Pierre BARBOTTEAU, Président Directeur Général du groupe BARBOTTEAU, le groupe BARBOTTEAU s'engage à : (extrait de la Convention)

- Intégrer aux campagnes de recrutement des contrats en alternance les candidats originaires des outre-mer présélectionnés par les Partenaires via la Plateforme;
- Diffuser ses offres de postes aux Partenaires via la Plateforme;
- Organiser au moins une réunion avec les autres Partenaires afin de préciser et cibler les candidatures et profils qui correspondent aux offres d'emploi
- Informer les Partenaires des règles de recrutement qui seraient spécifiques aux offres de stage ;
- Assurer le traitement des candidatures qui lui seront signalées via la Plateforme;
- Effectuer un bilan avec les Partenaires à l'issue des campagnes de recrutement ;
- Effectuer un suivi personnalisé des candidatures reçues à travers la Plateforme, au moyen d'un contact référent
- Participer au comité de pilotage du Projet, auprès des Partenaires et de la DIECFOM
- Prendre part, dans la mesure du possible, aux événements majeurs situés dans l'Hexagone et organisés par les parties dont l'objet est de promouvoir et / ou faciliter l'accès à la formation, à l'insertion et à l'emploi du public tel que défini dans l'objet de la convention.

Contact presse :

Nathalie KOUYATE - Conseillère Presse et Communication - 06 40 73 26 97 - nathalie.kouyate@outre-mer.gouv.fr